

Initiatives ministérielles

prétation en question. Je pense qu'on calmerait beaucoup les choses à la Chambre en mettant à nouveau la question aux voix, en demandant aux députés de se prononcer par oui ou par non et en procédant ainsi.

C'est ce qu'on a fait à maintes reprises dans le passé. Je pense que cela permettrait de détendre l'atmosphère et de sortir de l'impasse dans laquelle nous sommes à l'heure actuelle.

M. Thompson: Madame la Présidente, je pense que la plupart des députés reconnaissent que les députés qui s'opposent à la décision n'étaient pas sur leurs gardes lorsque la question a été mise aux voix. Il était très clair de ce côté-ci de la Chambre que la présidence a pris la bonne décision et nous l'appuyons. Il n'y a aucun doute à ce sujet, madame la Présidente.

M. Breugh: Madame la Présidente, je voudrais intervenir en tant que personne qui comprend parfaitement, ayant déjà occupé le fauteuil dans une autre Chambre, à quel point la situation est difficile à l'heure actuelle.

C'est moi qui ai dit non. Je ne l'ai pas crié, mais j'ai manifesté clairement mon désaccord à l'instar de certains collègues dans ce coin-ci de la Chambre. Il était tout à fait manifeste que ni la présidence ni les greffiers au bureau peut-être ne m'ont entendu. Je me suis levé pour faire savoir à la présidence que j'avais voté non au sujet de la motion. La présidence ne m'a pas vu. Je le comprends. Notre enceinte est bien grande. Je me suis levé à plusieurs reprises pour essayer de faire comprendre à la présidence et aux greffiers au bureau que je m'étais prononcé, en fait, contre cette motion.

• (1105)

Pardonnez-moi, mais d'où je siége à cette extrémité de la Chambre, il m'a semblé qu'on ne me portait absolument pas attention. Cela n'a rien de bien grave, mais c'est plutôt offensant pour nous qui siégeons à cette extrémité de la Chambre de voter contre une motion, d'essayer d'obtenir la parole sans faire trop de bruit et d'être laissés de côté. Je vous exhorte, en toute équité, simplement à mettre la question aux voix et à nous permettre d'être entendus.

M. Blaikie: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. J'espère que la présidence n'a pas l'impression que ce qui se passe ici ce matin amuse qui que ce soit.

Nous sommes ici pour nous opposer au gouvernement et à cette mesure législative qu'il essaye de présenter à la Chambre. Nous avons fait preuve de bonne volonté en proposant la motion d'adoption comptant bien entendu qu'à un certain moment le gouvernement proposerait de passer à l'ordre du jour et qu'il y aurait un vote.

Nous avons dit non. Il y a des députés qui ont dit non, mais sans crier car ils s'attendaient que la présidence reconnaisse leur opposition et propose de passer au vote. Il n'en reste pas moins que des députés ont dit non.

Madame la Présidente, ce différend ne rime à rien et ne fait que donner l'impression que la présidence soutient le gouvernement sur ce point—ce qui, j'en suis sûr, n'est pas le cas.

Tout ce que vous avez à faire, c'est de demander que la motion soit mise aux voix. Le gouvernement l'emportera étant donné qu'il est majoritaire. Nous pourrions ensuite passer à ce que le gouvernement veut faire. Nous voulons que la Chambre se prononce sur cette motion. Il appartient dans ce cas à la présidence de permettre à la Chambre de le faire.

Pas plus tard que l'autre jour, il y a environ une semaine, nous avons essayé d'obtenir le consentement unanime de la Chambre. La présidence avait alors décidé qu'un signe de tête négatif suffisait pour rejeter une motion unanime. Aujourd'hui, alors que des députés ont dit non, se sont levés pour confirmer qu'ils avaient bien dit non, la présidence refuse de mettre la motion aux voix.

J'implore la présidence de bien faire ressortir qu'il ne s'agit pas d'un différend entre la présidence et certains éléments de la Chambre, mais du différend qui continue d'exister entre le gouvernement et l'opposition en ce qui concerne la présentation de la motion sur l'accord de libre-échange nord-américain.

[Français]

Mme Tardif: Madame la Présidente, j'aimerais simplement vous faire part de mon point de vue au sujet de ce qui se passe actuellement en Chambre.

Je me souviens d'une période où je m'occupais d'un dossier particulier ici, en cette Chambre, et il m'est arrivé la même chose. Après avoir discuté avec les gens, les officiers à la table et la Présidence, on m'avait fait comprendre qu'il ne s'agissait pas d'une question qu'on pouvait remettre sur la table. Du moment où la question est posée et que la réponse est entendue, on doit l'accepter.

Ce n'est pas parce que je suis membre du gouvernement, et je l'étais d'ailleurs à cette époque-là, qu'on doit me traiter différemment des autres.

Une voix: *It is a completely different matter here!*

Mme Tardif: Oui, c'était exactement la même chose qui s'était produit; j'avais dit non et d'autres députés avaient dit non et la même décision s'était appliquée.